

MOT DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, Amb. ALLAH MAYE HALINA A L'OCCASION DE LA RENCONTRE AVEC LA COORDINATION DU CNCP ( CADRE NATIONAL DE CONCERTATION DES PARTIS POLITIQUES)

(N'Djamena, le 23 octobre 2024)

- Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'Administration du territoire ;
- Madame la Ministre déléguée auprès du Ministre des Finances ;
- Monsieur le Président du CNCP ;
- Mesdames, Messieurs les membres du Bureau du CNCP

Je vous remercie, très sincèrement, pour avoir répondu promptement à notre invitation en dépit des contraintes de vos agendas.

Cette concertation s'inscrit dans le prolongement de la réunion fraternelle du 18 octobre 2024 tenue au Palais Toumaï, à l'initiative éclairée du Président de la République, Chef de l'État, Monsieur **MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO** qui est le garant de l'accord mettant en place le Cadre National de concertation des Partis Politiques.

Comme vous le savez, les élections législatives, provinciales et communales prévues le 29 décembre 2024 sont inédites dans l'histoire de notre jeune démocratie. Pour la toute première fois, nous organisons des élections couplées et ces échéances vont enrichir, sans nul doute, notre expérience et renforcer notre vitalité démocratique.

En sus, ces élections ont des enjeux politiques et historiques de grande envergure. Notre pays qui a vécu trois années de transition doit définitivement clore ce chapitre de sa vie politique et en ouvrir un autre, celui consacrant le rétablissement total et harmonieux de la normalité constitutionnelle. A cet égard, les élections attendues sont un rendez-vous avec l'histoire. C'est en prenant la juste mesure de ces élections que le Chef de l'État s'est engagé à veiller personnellement au succès des opérations qui doivent se dérouler dans la sérénité.

Pour permettre à la classe politique de jouer activement et pleinement son rôle dans l'arène démocratique, le Président de la République a ordonné le paiement de la subvention annuelle prévue par décret aux partis politiques légalement reconnus.

**J'instruis le Ministre d'État, Ministre de l'Administration du Territoire et son collègue des Finances pour le paiement, de la subvention.**

J'invite, par ailleurs, le bureau du CNCP à se mettre en relation avec les Ministères concernés pour étudier les modalités pratiques du paiement.

**– Mesdames, Messieurs les membres du CNCP**

Permettez-moi, de saisir cette opportunité, pour souligner, à la suite du Président de la République, que les élections attendues ne sont pas seulement un événement politique.

Elles représentent une opportunité précieuse pour chacun d'entre vous de faire entendre votre voix et de contribuer activement à la construction de notre société.

Dans le contexte actuel, où nos défis partagés sont de plus en plus complexes, il est impératif que chaque acteur politique s'engage avec détermination et responsabilité.

La participation aux élections législatives, provinciales et communales n'est pas seulement un droit, c'est un devoir envers nos concitoyens, envers ceux qui nous ont fait confiance pour les représenter et défendre leurs intérêts. En tant que leaders, il est de votre responsabilité de mobiliser vos électeurs, d'écouter leurs préoccupations et de proposer des solutions concrètes et innovantes.

**– Mesdames, Messieurs les membres du bureau du CNCP**

A travers vous, j'invite donc toutes les formations politiques à travailler ensemble pour encourager la participation électorale. Les élections du 29 décembre prochain doivent être, pour ainsi dire, un moment de rassemblement, d'échange et de démocratie vivante.

C'est un moment décisif pour faire entendre la voix collective et bâtir un avenir qui répond aux espoirs de notre peuple.

**Je vous remercie et je vous souhaite tout le meilleur.**